

Les comptes de fin d'année de quelques banques suisses

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Bulletin mensuel de la Chambre de commerce suisse en France**

Band (Jahr): - (1925)

Heft 57

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-889432>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Les Comptes de fin d'année de quelques Banques suisses

Société de Banque suisse (Bâle)

Dans sa séance du 4 février, le Conseil d'administration de la Société de Banque Suisse a approuvé les comptes de 1924 qui accusent, y compris le solde reporté de l'exercice précédent, un bénéfice net de 12.048 fr. 30 contre 11.563 fr. 34 en 1923.

A l'assemblée générale des actionnaires qui aura lieu le 27 février, le conseil proposera de fixer le dividende à 8 0/0, d'allouer une somme de 500.000 francs à la « Caisse de Pensions de la Société de Banque Suisse » et de reporter 1 million 518.252 fr. 33 à compte nouveau.

Union de Banques suisses (Zürich)

Les comptes de l'exercice 1924 accusent un bénéfice net de 5.942.663 fr. 87 (y compris le report), contre 5.357.330 fr. 84 l'année précédente. Le Conseil d'administration proposera, à la prochaine assemblée générale des actionnaires, de répartir, comme l'année précédente, un dividende de 7 0/0 au capital actions de 70 millions, de verser au fonds de réserve 500.000 fr., d'allouer au Conseil, à titre de tantième, 80.000 fr. et de reporter à nouveau 462.633 francs.

Union financière de Genève

A l'assemblée du 3 mars 1925, le Conseil d'administration proposera la répartition d'un dividende de 5 0/0 pour l'exercice 1924, égal au précédent.

Comptoir d'Escompte de Genève

Les comptes de cet établissement accusent, pour l'exercice 1924, un bénéfice net de 4.205.919 francs au lieu de 4.140.742 francs pour 1923.

Le Conseil proposera d'affecter une somme de 1.422.547 fr. aux comptes d'amortissements et de réserves et de répartir, comme l'année dernière, un dividende de 6 1/2 0/0.

Banque cantonale de Neuchâtel

Le bénéfice de 1924 s'est élevé à 3.615.249 fr., contre 3.378.364 fr. en 1923. Il a été affecté 156.886 francs à l'amortissement du compte immobilier, 1.300.000 fr. à l'amortissement du compte courant débiteur et 2.130.000 fr. pour intérêts à payer à l'Etat. Le reliquat a été reporté à nouveau.

Banque cantonale de Berne

Déduction faite de tous les amortissements prévus, le bénéfice net de l'exercice 1924 s'élève à 2.857.533 francs contre 2.161.715 en 1923. Le Conseil de banque a décidé de proposer au Conseil d'Etat la répartition suivante : 2.400.000 fr., versement à la caisse de l'Etat pour le paiement d'un intérêt 6 0/0 au capital de dotation de 40 millions de francs ; 250.000 francs au fond de réserve ordinaire et 207.533 francs au fond de réserve spéciale.

La Chambre de Commerce suisse en France se développe

Election au Conseil

M. Robert Loppacher a été nommé membre du Conseil d'administration de la Chambre de Commerce suisse en France.

Nouveaux membres

Dans sa séance du 10 février, notre Comité de direction a procédé à l'admission de 21 nouveaux membres dont les noms suivent :

Membres effectifs

Banque H. Boveyron et Cie, Genève.
Banque Cantonale Neuchâteloise, Neuchâtel.
Banque Cantonale de Soleure, Soleure.
Birkigt (Marc), Directeur général technique des Sociétés Hispano-Suiza, Saint-Cloud (Seine).
Chauvet et Cie, banquiers, Genève.
Fabriques Movado, fabriques d'horlogerie, La Chaux-de-Fonds.
Glauser (Rodolphe-Frédéric), ingénieur E. P. Z., Travaux publics et particuliers, Paris.
Les Fils de L. Braunschweig, fabrique Election S. A., La Chaux-de-Fonds, Manufacture de montres.

Office du Tourisme du Canton des Grisons à Coire, Coire.

Rouff (Marcel), homme de lettres, Paris.
Schmidt (Pierre), restaurateur, Paris.
Schwarz (Louis-Emmanuel), Directeur commercial S. A., Gladston et Cie, à Paris.
Siegenthaler et Cie, fromages en gros, Paris.
S. A. des Ateliers de Sécheron, construction de machines électriques, Genève.
Société de Développement de Montreux et Environs, Montreux.
Taillens (Henri), Directeur commercial de la Cie du Boror, importation, exportation, commission, Marseille.
Union des Banques Suisses, Lausanne.
Wisler (Louis-Adolphe), constructeur, Paris.
Zahner (Jos.-Ant.), négociant, Netstal.

Membres adhérents fondateurs

Banque de l'Union Parisienne, Paris.
Société Générale, Paris.

Membre adhérent

Cie Electrique de la Loire et du Centre, production et distribution d'énergie électrique, Paris.